



Création d'un espace Européen  
pour la Médiation pour l'inclusion sociale



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



## Compte-rendu des Journées européennes de Paris 9 et 10 Octobre 2019

**Après Créteil en 2000, Paris en 2019** : la médiation sociale poursuit sa construction à l'échelle européenne. Le séminaire de Créteil (cf.) en avait jeté les premiers fondements, en définissant la médiation sociale. Les Journées européennes de la médiation sociale de Paris en ont affirmé son ambition : celle d'un projet de société pour l'Europe.

Les participants sont accueillis par :

- Monsieur Bertrand Commelin, Directeur du développement européen et international (DDEI), le Cnam, qui accueillait cette manifestation ;
- Monsieur Kaïs Marzouki, du Ministère de la Ville du gouvernement français.

### *La médiation sociale et ses enjeux dans la société contemporaine*

Dans sa conférence d'ouverture, Madame Birgit Van Hout, Représentant régional pour l'Europe du Haut Commissariat des Droits de l'Homme de l'ONU, saluait cette manifestation en situant ses enjeux : « *Nous sommes confrontés à de nombreux défis – cela ne fait aucun doute. Les discours de haine, la rhétorique raciste et xénophobe, combinés avec la portée et la vitesse des messages transmis dans les réseaux sociaux, nous défient plus que jamais. Face à une intolérance croissante, vous, médiateurs sociaux, jouez un rôle clef, à privilégier le dialogue et à désamorcer les crises* ». Elle rappelait aussi que « *face à la fracture que nous observons en Europe, la fraternité commence par de très petits pas. La médiation sociale qui obéit à une logique du « bas vers le haut » s'intègre aussi parfaitement dans cette logique* ». Elle en appelait aussi à la responsabilité de la médiation sociale : « *Nous avons besoin de vous, médiateurs sociaux, pour nous aider à engager, tant la majorité que les communautés et les minorités dans le dialogue [interculturel]* ».

Le président du projet CreE.A, Hibat Tabib, remerciait vivement Madame Van Hout pour ces propos. Il a présenté le projet de la médiation sociale porté par CreE.A comme un projet politique, par la mise en œuvre d'une « culture

de la médiation » s'appuyant sur les valeurs européennes prônées par ses fondateurs. La médiation sociale est un des fondements de la dimension sociale d'une Europe encore à construire

#### *Démarche et contenu du projet CreE.A*

Venait ensuite la présentation du projet. Une vidéo résumait les moments forts de ses 3 ans de déroulement (6, si on y inclue le projet ArleKin qui l'a précédé). Le coordinateur du projet, André Moisan, faisait le rappel des principes qui l'ont animé : *Ecouter / Apprendre* (en partant des pratiques et de leurs acteurs, dans leur diversité ; *Echanger / Interagir* (par le Tour d'Europe et les Journées européennes) ; *Construire / Définir* (par l'élaboration de la Charte CreE.A et le projet de recommandation adressé aux institutions européennes).

Le projet CreE.A – a-t-il rappelé – était l'affaire d'un collectif rassemblant des acteurs et des chercheurs de 8 pays, impliqués dans des pratiques différents, mais qui a construit la « *même vision politique [de la médiation sociale] comme étant la participation de tous à la construction de la vie en commun* ».

Les interventions de trois de ses membres ont illustré cette diversité. Celle d'Ousseynou Dieng, de la Fondation Sevilla ACOGE, a ainsi présenté l'expérience et l'expertise de son organisme dans la médiation interculturelle. Ana Maria Carneiro Costa E Silva, de l'Université du Minho (Braga), a fait part de la réunion de l'ensemble des acteurs portugais (médiateurs et responsables d'organisme de médiation, chercheurs et universitaires, responsables politiques) pour la révision d'une loi organisation la médiation sociale dans le pays. Enfin, le professeur Gianpiero Turchi, de l'Université de Padoue, a présenté la mobilisation de la théorie dialogique des interactions pour la pratique et l'évaluation de la médiation sociale.

Au-delà du consortium des partenaires du projet, d'autres acteurs se sont fortement impliqués dans la construction de l'espace européen de médiation sociale. Leur témoignage était essentiel. Hamid Ghobrini, de Limoges, a ainsi fait part de son propre apprentissage dans le premier Tour d'Europe et l'accompagnement des médiateurs compagnons et des maîtres d'apprentissage des tours suivants, comme « rouleur » (fonction traditionnelle de "grand frère" des compagnons). Aura Morales (Association Barro, Madrid) a présenté tout le bénéfice de l'ouverture européenne pour son association, qui travaille avec les populations les plus défavorisées de Madrid et ses environs, en particulier la population gitane. Giovanni Ghibaldi – responsable du service de médiation de la ville de Turin, acteur de plusieurs projets européens et un des experts du Séminaire de Créteil – a situé comment ce nouveau projet a permis de disséminer de nouvelles pratiques de médiation sociale dans des villes européennes, en particulier par le Tour d'Europe. Enfin, Amidou Traore (Organisation Caritas, Magdebourg) témoignait de sa découverte de la médiation sociale et de l'intérêt qu'elle présente pour l'Allemagne.

#### *« Le Tour d'Europe »*

C'était au tour des médiateurs compagnons et des maîtres d'apprentissage de faire vivre ce qu'ils avaient eux-mêmes vécu au cours de leur Tour d'Europe. Ils l'ont fait à l'invitation d'Hamid Ghobrini, leur rouleur.

Ils ont reconstitué, par des mises en scène, des moments-clés de leur apprentissage réciproque.

Martha (Porto) a ainsi découvert tous les bénéfices de l'intervention des médiateurs dans l'espace public, au cours de son stage à Limoges, avec Claudie, son maître d'apprentissage.

Alors qu'elle intervient comme « médiatrice à l'école » elle a ainsi pu constater que Claudie intervenait auprès d'enfants en dehors de leur cadre scolaire. L'apprentissage était réciproque : Martha a aussi pu transmettre à Claudie des éléments de sa propre expertise.

Autre situation, qui a étonné Martha : la proposition de la médiatrice de venir en aide à une personne âgée pour transporter son sac de courses. Il lui a fallu, d'abord, gagner sa confiance... Et ce petit geste a permis de découvrir les problèmes auxquels cette personne était confrontée.

La médiation dans l'espace public est ainsi faite de multiples interventions peu visibles. Elles sont pourtant essentielles pour un « vivre ensemble » dans les quartiers.

Freddy (Nantes) et Martha (Padoue) ont échangé autour de leur expérience de médiation dans et autour de l'école.

Freddy a fait valoir la singularité de la position de médiateur à l'école. Freddy et Marta ont montré au travers de leur témoignage, que la médiation ne se résume pas au conflit et à sa gestion. C'est aussi une posture, une façon d'être, une manière de voir le monde, si bien que cela représente une véritable plus-value dans une équipe pluridisciplinaire, selon les mots de Freddy.

Claude (Liège) et Latifa (Séville) ont partagé leurs expériences et leurs questionnements relatif à la médiation interculturelle.

Claude a mis en lumière la médiation interculturelle comme outil favorisant la compréhension des différents systèmes de pensée, dans une logique de compréhension mutuelle afin de mieux prévenir les conflits. Latifa quant à elle, a montré que la médiation interculturelle pouvait se conjuguer avec différents contextes : l'hôpital, l'école, le milieu professionnel, le rapport aux institutions. Claude a pu redonner du sens à son action en immersion au côté de par Latifa. C'est au travers de l'engagement de cette dernière et des valeurs qu'elle porte, en tant que médiatrice culturelle auprès des populations, que Claude a pu questionner son propre engagement, sa conception de la médiation.

Paqui et Tina, toutes deux venues de Madrid pour une immersion, aux portes de l'Europe, en Sicile. Sans doute l'une des plus belles réussites de Tour 2019. Une réussite due à la puissance du témoignage, la finesse de l'analyse, une volonté d'apprendre, de se dire que "c'est possible" pour peu que l'on s'en donne les moyens et qu'on sache saisir les opportunités ; bref, l'expression de la force dont peut être porteuse la médiation.

Ces deux médiateurs-compagnons ont été initiées par Liliana, qui les a accueillies au CRESM, en Sicile. Découvrir et considérer l'autre, dans sa différence, lui redonner son humanité. Ce voyage initiatique a permis à nos deux médiatrices issues de la communauté gitane, de sortir du microcosme madrilène, pour découvrir la dimension universelle de la médiation : les discriminations vécues par les gitans se retrouvent chez les nouveaux migrants, en Sicile. La médiation promeut ainsi une manière de vivre ensemble, qui n'est pas l'apanage d'une communauté, d'un groupe de personnes : tout au contraire, la médiation transcende les cultures, les classes, les religions.

Chacune de ces présentations a été l'objet de nombreux échanges avec la salle. Le Tour d'Europe s'est ainsi prolongé par les questions, remarques, commentaires des participants. Il nous a restitué un « parfum d'Europe » de la médiation sociale.

Madame Francine Kinet, du Comité de pilotage du Tour d'Europe, fera une conclusion en retraçant les points forts de ces Tours d'Europe.

#### *« La Ville médiation »*

La matinée du Vendredi était centrée sur le thème de la « Ville Médiation ».

Dans la « Ville médiation », la médiation sociale n'est pas conçue et organisée en fonction de lieux, populations ou thèmes spécifiques. Elle ne correspond pas à une simple addition d'interventions dans les quartiers, les écoles, les logements ; elle dépasse les interventions à visées interculturelles : elle devient une vision et une mise-en-œuvre globale qui associe tous les acteurs afin d'assurer à la population cet « accès à la médiation sociale ».

Pour l'illustrer, un film d'Arte sur la ville de Pierrefitte-sur-Seine était projeté. En 200..., en effet, le Conseil municipal de cette commune de la banlieue parisienne se proclamait « Ville médiation », la première en Europe.

Monsieur Hibat Tabib, président de l'AFPAD, l'association de cette ville, qui en a été le promoteur, présentait les grandes caractéristiques de cette « Ville médiation » à partir de leur propre expérience.

La table-ronde qui suivra associe des témoignages de 4 villes européennes : Porto (par Madame Otilia Paula Castro, Directrice municipale de l'Education), Liège (par Monsieur Alain Lecoq, chef de division), Olivares, près de Séville (par Madame Inés M. Mateos Pérez, Conseillère de Bien-être Social) et Turin (par Monsieur Giovanni Ghibaudi).

Chacune de ces villes diffèrent. Ainsi, dans les Villes du sud de l'Europe, la médiation interculturelle est très présente. La ville de Porto a mis en place une médiation municipale interculturelle, en direction en particulier de la population gitane (33.700 habitants). Les médiateurs d'Olivares informent les migrants sur leurs droits (ils ont mis en place un dispositif particulier pour les « jeunes mères »). Giovanni Ghibaudi fait aussi ressortir l'enjeu stratégique des droits : il ne s'agit pas seulement de reconnaître les migrants dans leurs personnes, mais aussi comme étant porteurs de droits.

L'école est aussi un lieu privilégié d'intervention : Porto a ainsi implanté 4 dispositifs de médiation dans 4 zones prioritaires, où les problèmes d'absentéisme et d'échec scolaire sont abordés.

Cette ville a mis également en place une commission de « protection des enfants et des jeunes », avec de la médiation familiale, mais aussi des interventions en amont de procédures judiciaires.

La ville de Turin dispose d'une longue histoire. Créé en 1995 comme « Centre de médiation pour les mineurs » (qui intervenait, en particulier, dans les prisons de mineurs), ce service est devenu en 2010 : « Service de médiation pour la ville de Turin ». Ce travail de longue haleine, avec la coopération d'autres acteurs de la ville et de sa périphérie, sert maintenant de référence en Italie. La médiation sociale s'y diffuse par capillarité, par un travail de réseau en bonne intelligence avec une multiplicité d'acteurs.

Le rôle de la Mairie est aussi interrogée. La Ville de Liège conçoit son intervention comme la mise en relation et la coordination d'acteurs professionnels différents, associés à des objectifs précis : les populations précarisées dans le domaine public, les nuisances publiques dans des sites particuliers. Celle de Porto conçoit son intervention par la mise à disposition de ressources pour les acteurs locaux. Turin, on l'a vu, privilégie les coopérations plutôt de type informelles.

Jean-Pierre Bonaffé-Schmitt, conclut cette table-ronde en disant comment cette diversité d'expériences est une richesse qu'il faut continuer à capitaliser. Les intervenants de la table-ronde témoignent de cet intérêt. Dans ce cadre, le Forum Européen de la Sécurité Urbaine annonce leur future conférence internationale à Nice en Novembre 2020.

#### *« La médiation sociale comme projet politique européen »*

Il fallait maintenant mettre en débat l'objet central de ces journées : la médiation sociale comme projet de société pour l'Europe.

Cette vision se concrétise par deux propositions :

- celle du « droit d'accès à la médiation sociale pour tout citoyen européen » : Monsieur Hibat Tabib a ainsi présenté comment ce droit pouvait répondre aux enjeux sociaux et politiques de nos sociétés européennes ;
- celle d'une « proposition de recommandation » aux institutions européennes, qui viendrait ainsi compléter les recommandations du Conseil de l'Europe sur la médiation familiale, en matière commerciale et familiale en particulier. Le contenu de cette proposition a été présentée par Monsieur Bonaffé-Schmitt.

Ces propositions montrent le chemin parcouru par la médiation sociale, depuis le Séminaire de Créteil de Septembre 2000. Madame Michèle Guillaume Hofnung, professeure de droit public à l'université Panthéon-Assas, en était l'animatrice : dans son intervention, elle est partie des acquis de ce séminaire pour sensibiliser les participants sur tous les enjeux actuels de la reconnaissance de la médiation sociale. La médiation, en général, est en effet l'objet de tentatives d'emprises par des acteurs professionnels, qui ne conçoivent la médiation qu'articulée au droit et relègue la « médiation sociale » dans un état d'infériorité.

La table-ronde qui suit va associer :

- Madame Maria João Castelo-Branco, présidente de la Fédération des Médiateurs de Conflits au Portugal ;
- Monsieur José Chamizo de la Rubia, président de la fondation Sévilla Acoge (Andalousie- Espagne) et ancien « défenseur du peuple » de la Région Andalousie ;
- Un représentant de l'AFNOR, qui présente la norme de la médiation sociale sous la présidence du CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) (France)

- Marc Dedecker, membre de la Commission d'habilitation du Ministère de la Justice (Belgique)
- Giovanni Ghibaudi, responsable du service médiation de la Ville de Turin.

Ils vont ainsi témoigner des différentes politiques mises en œuvre dans leurs pays : tandis qu'au Portugal, l'ensemble des acteurs et institutions de la médiation sociale du pays se retrouve pour proposer une révision de la loi existante sur la médiation sociale, la France fait le choix de la définition d'une norme qui vise à garantir la qualité et le professionnalisme d'organismes de médiation vis-à-vis de commanditaires. Dans certains pays, les régions définissent également une politique : c'est le cas de la Région Sicile, qui travaille à un projet de loi pour la mise-en-œuvre de dispositifs de médiation dans les 55 districts qui la composent. Mais on ne peut ignorer aussi que la médiation sociale est elle-même confrontée à des enjeux de reconnaissance au sein même du champ plus général de la médiation, comme le témoigne la place de seconde zone qui lui est réservée au sein de la commission d'habilitation du Ministère de la Justice, en Belgique.

Il reviendra, ensuite, à Madame Ana Marova, Membre du Groupe de travail sur la médiation (CEPEJ-GT-MED) du Conseil de l'Europe, de nous faire part de ses travaux sur la médiation. Elle présente le plan d'action du Conseil de l'Europe : parmi les 8 points, la médiation sociale apparaît comme un des modes d'action pour 5 d'entre eux : l'arrêt de tout type de violence (sociale, légale, en matière de santé ou d'éducation) ; la dimension interculturelle et interreligieuse ; la promotion de l'information pour la conciliation ; la prévention des conflits ; et les migrations.

C'est dans ce cadre qu'ont été produites les recommandations suivantes :

- la médiation familiale [Rec (98)] ;
- la médiation en matière pénale [Rec (99)] ;
- la médiation pour les litiges entre les administrations et les parties privées [Rec (2001)]
- la médiation en matière civile [Rec (2002)]

André Moisan, en conclusion, assure Madame Ana Marova que les acteurs CreE.A sont prêts à collaborer pour toute avancée dans la prise en compte de la médiation sociale par les institutions européennes.

C'est au Président de CreE.A, Monsieur Hibat Tabib, de présenter les conclusions des deux journées.